

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE

**THORIGNY-SUR-MARNE**

B.P. n° 9

77404 THORIGNY-SUR-MARNE CEDEX

Téléphone : 01 60 07 89 89

Courriel : [mairie@thorigny.fr](mailto:mairie@thorigny.fr)

Site : [www.thorigny.fr](http://www.thorigny.fr)



## **ETE 2022 En cas de CANICULE**

### **Plan de prévention et de solidarité**

Depuis la canicule de 2003, un dispositif de prévention et de solidarité en cas de canicule a été mis en place dans notre commune. Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est chargé de sa mise en œuvre et de sa coordination. **Toutes les personnes identifiées seront contactées pour vérifier qu'elles vont bien, les aider et répondre à leurs besoins si nécessaire.**

Par ailleurs, la Ville de Thorigny-sur-Marne doit chaque année mettre à jour son plan communal de sauvegarde. Ce plan définit l'organisation communale et les actions à mener en cas de risques majeurs (crues, accidents de grande ampleur, etc.). Cette démarche s'accompagne du recensement des personnes qui auraient besoin d'assistance pour évacuer un lieu.

**Aussi, si vous êtes une personne isolée ou vulnérable, avez plus de 65 ans, ou êtes en situation de handicap, ces dispositifs vous concernent !**

Vous pouvez vous inscrire sur nos registres communaux, **en remplissant la fiche d'inscription au verso de cette lettre.**

Les informations recueillies sont **confidentielles et réservées à l'usage uniquement des personnes chargées de vous aider.**

L'inscription peut aussi être effectuée **par écrit par un tiers** (voisin, ami, famille, médecin, infirmière, etc.).

**Manuel Da Silva,  
Maire de Thorigny-sur-Marne,**



A retourner au CCAS – 4 rue du Moustier - 77400 Thorigny-sur-Marne